

Connaissances juridiques

Protection des données à caractère personnel : règles à respecter pour l'archiviste

Public

Cadres des services publics d'archives

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Communication, diffusion et réutilisation des archives : droit et pratiques » ou équivalent.

Objectifs

Maîtriser les enjeux liés à la mise en œuvre du règlement européen sur la protection des données à caractère personnel et de la directive sur les données pénales
Cerner l'articulation entre les problématiques « Informatique et libertés » et les problématiques « archives »
Connaître les règles déontologiques en matière de protection des données à caractère personnel (code de conduite européen pour les services publics d'archives)

Contenu

Présentation du cadre législatif en vigueur et de ses évolutions
Définitions et histoire des concepts
Zoom sur le droit à l'oubli
Déontologie professionnelle
Impacts pour la collecte des archives
Impacts pour la diffusion des archives et des instruments de recherche
Dialogue à instaurer avec le délégué à la protection des données
Rôle de l'autorité de contrôle (CNIL)
Gestion des demandes des usagers (droit à l'effacement, droit d'accès, droit de rectification...)
Organiser son service : mettre en place un circuit de l'information dédié aux données à caractère personnel

Identifiant RenoiRH du stage :

DG1ARGT305

Responsables pédagogiques

Formateurs internes Archives de France

N° Stage	Session(s)	Durée	Lieu(x)	Inscription(s)(*)
12	Du 27/05/2020 Au 28/05/2020	2	Paris (à définir)	Avant le 27/04/2020
Contact	Claude AROULANDA Tel : 01 40 15 77 42 claudes.aroulanda@culture.gouv.fr			

(*) Après cette date aucune demande d'inscription ne sera acceptée.